

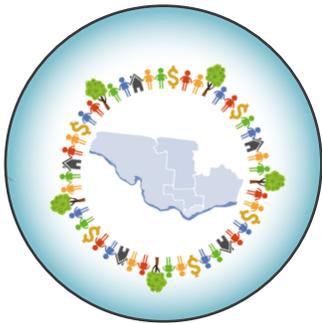
# Sommaire des orientations du CISSS de l'Outaouais en développement social et en développement des communautés

En complément : tableau des orientations avec les objectifs par axe – savoir, vouloir, pouvoir, agir  
Pour plus d'informations, voir le document de base (<https://cisss-outaouais.gouv.qc.ca>)

## Mise en contexte

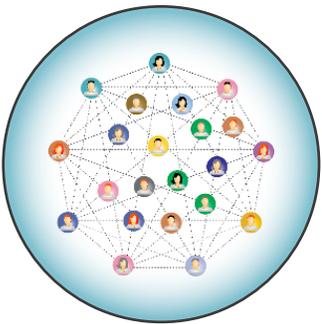
« S'ancrer dans le territoire »

### Un survol de l'Outaouais



Région magnifique au sud-ouest du Québec avec une diversité de communautés dynamiques, mais aussi d'importantes inégalités sociales et de santé affectant les communautés les plus défavorisées ainsi que l'ensemble de la région : plus d'enfants à la maternelle vulnérables dans au moins un domaine de développement, plus de décrochage scolaire, plus de tabagisme, plus de personnes se percevant en moins bonne santé, moins longue espérance de vie, entre autres.

### Des acteurs engagés



Pour améliorer la situation, de nombreux acteurs s'engagent, dont les personnes :

- des communautés;
- des organismes communautaires autonomes ;
- des associations;
- des municipalités;
- du milieu de l'éducation;
- des ministères, des agences et organismes gouvernementaux;
- du réseau de la santé et des services sociaux;
- des organisations philanthropiques;
- des entreprises privées et d'économie sociale;
- des concertations et des partenariats.

Une période de transformation est en cours avec, notamment :

- des ancrages institutionnels en transition;
- une municipalisation du développement;
- les changements climatiques;
- l'émergence de démarches adaptées.

### Le CISSS de l'Outaouais



Établissement du réseau public de santé et de services sociaux qui dessert l'ensemble de la région et ses communautés, et qui a comme mission de :

*« maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population de l'Outaouais en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique de la région. »*

La finalité de son Plan d'action régional de santé publique l'amène également à :

*« contribuer à maintenir et à améliorer la santé de la population ainsi que réduire les inégalités sociales de santé en offrant un cadre structurant pour une action performante sur les déterminants de la santé. »*

# Fondements pour agir

« Placer les personnes et les communautés au cœur des actions et interactions »

Pour relever les défis de l'Outaouais et de ses communautés, l'approche de développement social et de développement des communautés est à privilégier.

**Les acteurs** concernés comprennent les personnes des diverses communautés et des organisations dont les organismes communautaires autonomes, les associations, les municipalités, le milieu de l'éducation, le réseau de la santé et des services sociaux, les ministères, les agences et les organismes gouvernementaux, les entreprises privées et d'économie sociale, les organisations philanthropiques, les concertations et les partenariats comprenant plusieurs personnes et organisations.

## LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Un ensemble de processus et de résultats convergeant qui reposent sur les **contributions de divers acteurs et leurs rapports sociaux démocratiques** par lesquels s'articulent les dimensions sociales, politiques, économiques, culturelles et environnementales de la société.

### Processus :

- La participation sociale, incluant la participation citoyenne et le vivre ensemble;
- La réduction des inégalités sociales, y compris la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale;
- L'adaptation et l'harmonisation des interventions et des politiques publiques;
- **Le soutien au développement des communautés territoriales.**

### Résultats:

- Amélioration des conditions de vie et du potentiel des personnes et des communautés, incluant la **santé**.

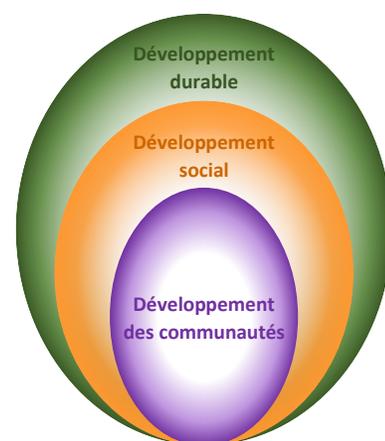


Schéma du développement

## Quelques repères pour mieux comprendre

Au Québec, le développement durable est compris comme : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. » De plus en plus de personnes aspirent à repenser les rapports qu'entretiennent les êtres humains entre eux et avec la nature et à poser un regard critique sur le développement qui souvent porte atteinte à l'environnement et relègue la majorité de l'humanité dans la pauvreté. « Il faut donc :

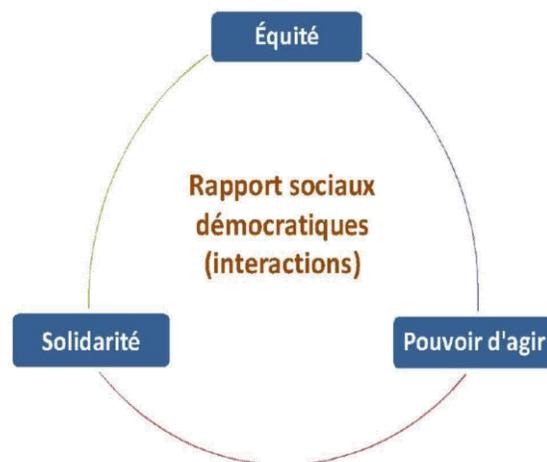
- maintenir l'intégrité de l'environnement pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie ;
- assurer l'équité sociale pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité ;
- viser l'efficacité économique pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable. »

De fait, une grande partie des changements dans la dimension environnementale, incluant les changements climatiques, ainsi que l'ensemble de la dimension économique relèvent de la dimension sociale. Le développement social est donc central au développement durable lequel à son tour contribue significativement au développement des communautés et à la santé.

Le développement social et le développement durable passent nécessairement par la collectivité sur un territoire donné d'où l'importance du processus de soutien au développement des communautés. Ici la notion de communauté renvoie à celle d'une **communauté territoriale\*** soit un ensemble de personnes et de groupes qui, malgré leurs caractéristiques spécifiques, sont reliés par des enjeux communs en fonction d'un territoire local géographiquement délimité (administratif ou vécu) pouvant s'apparenter à un secteur, un quartier, un village, une ville ou même une MRC. C'est là que les personnes vivent au quotidien. C'est aussi là que se concrétise l'articulation des dimensions sociales, politiques, économiques, culturelles et environnementales en conditions de vie uniques à chaque communauté et c'est là que s'améliore le potentiel des personnes et des communautés, incluant la santé. Les mêmes résultats et processus qu'en développement social sont visés et les mêmes principes s'appliquent :

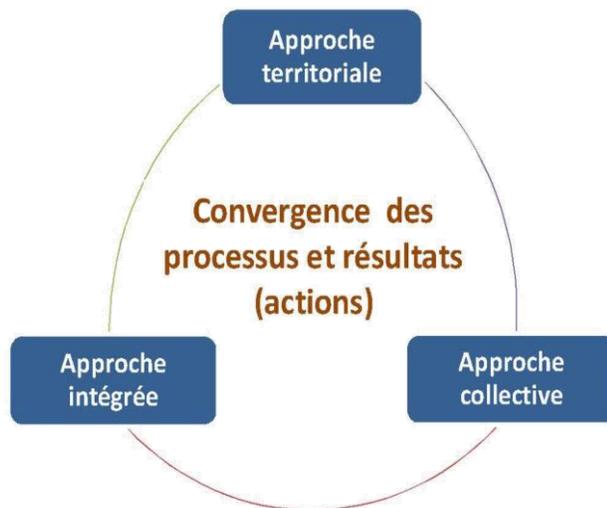
### Principes à la base des rapports sociaux démocratiques entre acteurs :

- L'**équité** renvoie au juste partage des ressources et des pouvoirs entre les personnes, dans et entre les organisations, dans et entre les communautés ;
- La **solidarité** renvoie à l'engagement libre de s'entraider fondé sur des intérêts communs unissant les personnes, les organisations et les communautés ;
- Le **pouvoir d'agir** renvoie à la possibilité des personnes, des organisations et des communautés de s'engager dans leur destinée par une démarche de changement reposant sur une mise en commun des ressources disponibles.



### Principes facilitant la convergence des processus et des résultats :

- L'**approche territoriale** renvoie à la connaissance et à la prise en considération de la réalité unique de chaque communauté territoriale ainsi qu'au sentiment d'appartenance ;
- L'**approche intégrée** renvoie à la prise en compte de l'ensemble des dimensions d'une réalité pour en dégager une vision globale dépassant le découpage par thème ou par groupe de population ;
- L'**approche collective** renvoie à l'engagement de plusieurs acteurs contributifs, souvent réunis en concertation ou en partenariat, pour apporter des solutions collectives aux enjeux collectifs.



\* Au sein des communautés territoriales ou plus largement, il existe aussi des communautés d'intérêt (selon des thèmes comme l'alimentation, l'habitation, les transports) et des communautés d'identité (selon des groupes de population comme les jeunes, les femmes, les aînés).

# Engagement du CISSS de l'Outaouais

« Contribuer avec l'ensemble des acteurs »

## Un positionnement



*Afin de promouvoir la santé et de réduire les inégalités sociales et de santé, le CISSS de l'Outaouais s'investit avec de nombreux acteurs dans le développement social et le développement des communautés de l'Outaouais, ce qui l'amène à engager ses ressources pour contribuer à des actions collectives et intégrées d'amélioration des conditions de vie et du potentiel des personnes et des communautés dans une perspective de développement durable.*

## Trois orientations



1

**Travailler avec les communautés territoriales à l'amélioration des conditions de vie et de la santé de toutes et de tous.**

**LEADERSHIP DES COMMUNAUTÉS**

2

**Agir avec les acteurs intersectoriels sur les déterminants de la santé et pour la réduction des inégalités sociales et de santé.**

**LEADERSHIP PARTAGÉ**

3

**Engager les ressources du CISSS de l'Outaouais pour contribuer au développement social et au développement des communautés**

**LEADERSHIP DU CISSS**

## Quelques repères pour mieux comprendre

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, la **santé** est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité.

La **promotion de la santé** repose sur l'appropriation du pouvoir d'agir par les personnes et les communautés et sur l'action sur les **déterminants de la santé**. Ceux-ci renvoient aux facteurs sociaux, politiques, économiques, culturels et environnementaux qui, combinés, créent diverses conditions de vie influençant la santé des personnes et des communautés. La répartition inéquitable de ces déterminants est fortement liée à la création et à la reproduction des **inégalités sociales et de santé**. Il devient donc possible et essentiel de réduire ces inégalités pour tendre vers l'équité en agissant sur ces déterminants afin d'améliorer les conditions de vie, notamment le niveau de revenu et le statut social, les réseaux de soutien social, l'emploi et les conditions de travail, le filet de sécurité sociale, l'inclusion sociale, les services de santé, les habitudes de vie, l'alimentation, l'habitation, les transports, l'aménagement du territoire, les conditions climatiques, les services de proximité, le soutien au développement de la petite enfance et l'éducation.